Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20261110-20261105-DE

1549

MAIRIE
DE
Allineuc
Les Côtes d'Armor
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 10 Novembre 2026

L'an deux mil vingt-six le **Mardi 10 Novembre à 20H**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Patricia HAMON, Stéphane SOMMIER, Frédéric PAULIAC, Michel LE BOUDEC, Bruno LE MAITRE, Marie-Laure POINEUF, Virginie ALLÉE, Katia CARRÉE, Alexis GOUYETTE et Valentine DUBOIS

Absents excusés : Maïwenn COTILLARD (pouvoir à V. DUBOIS), Rosemary GOUJON (pouvoir à K. CARRÉE) & Nicolas LE CHANU (pouvoir à S. SOMMIER)

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2026 – XI – 05

Objet : Détermination du prix de vente des lots du lotissement Toulmine

L'aménagement du lotissement Toulmine est sur le point de démarrer.
Monsieur le Maire avise son assemblée qu'un lot a déjà été optionné.
Il devient donc indispensable de déterminer le prix de vente au m² des lots, exprimé en HT et en TTC. Avant toute prise de décision, Monsieur le Maire propose de se pencher sur le calcul du coût de revient prévisionnel total du lotissement, ramené aux surfaces commercialisables.

Achat du terrain + frais notariés : 23 388,37 €
Lot voirie : 83 800,80 €
Lot Eaux Pluviales et Adduction d'Eau Potable : 49 701,60 €
Lot Eaux usées : 57 798,00 €
SDE 22 + fibre optique (estimatif) : 45 000,00 €
Aménagement définitif -enrobé (estimatif) : 60 000,00 €
TOTAL : 319 688,77 € TTC

Arrondi 320 000,00 € / 6 128 m² commercialisables = **52,22 € TTC/m²**

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après discussion,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 15 voix pour et aucune contre,

RETIENT le tarif de vente de 29.00 € TTC/m², soit 24,17 € HT/m² pour les lots du lotissement Toulmine.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212200018-20261110-20261105-DE

1550

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 13/11/2026
Publication le 13/11/2026
AR Préfecture :

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC